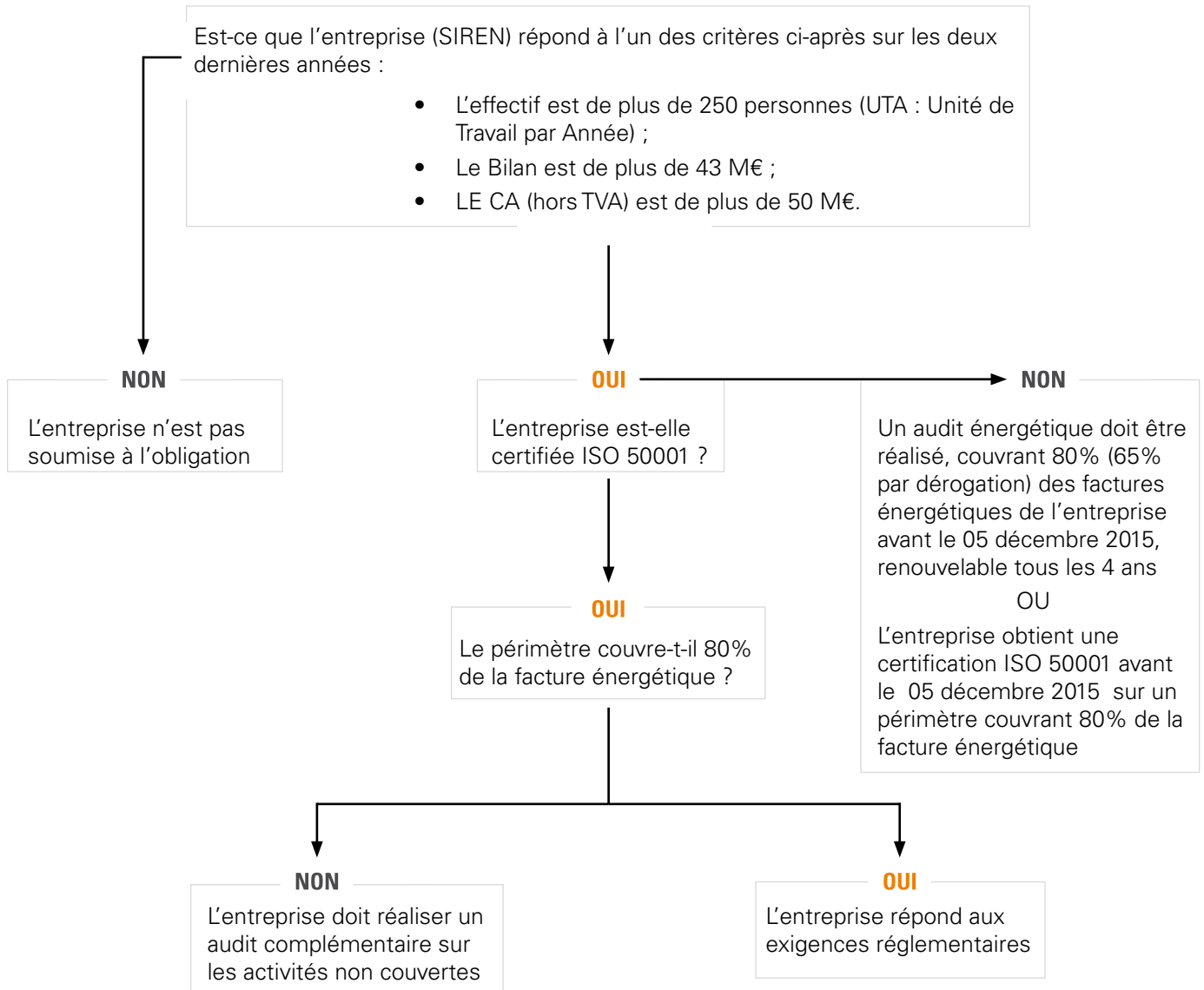




# **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES GRANDES ENTREPRISES : AUDIT ET CERTIFICATION ISO 50001**

Le cadre réglementaire évolue incitant aujourd'hui les Grandes Entreprises à s'engager vers une meilleure efficacité énergétique. En effet, la directive européenne 2012/27/UE du 25 octobre 2012 instaure une obligation de réaliser un audit énergétique quadriennal pour les entreprises de plus de 250 personnes ou 50 M€ de CA ou 43 M€ de Bilan.

Les entreprises certifiées ISO 50001 sont à la fois exemptées de cette obligation et peuvent aussi valoriser leurs actions d'économies d'énergie grâce aux bonifications CEE.



SGS vous aide d'une part à respecter ces nouvelles exigences réglementaires et, d'autre part, à tenir vos objectifs d'efficacité énergétique.

#### ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Article L134-4-1 du Code de la construction et de l'habitation
- Décret n° 2012-111 du 27 janvier 2012 relatif à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique
- La Loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 dite aussi Loi DDADUE\*
- Décret n°2013-1121 du 04 décembre 2013 relatif aux seuils au-delà desquels une personne morale réalise un audit énergétique
- NF EN 16247-1 :2012 : Audits énergétiques
- NF EN 16247-2 : 2014 Bâtiments
- NF EN 16247-3 : 2014 Procédés
- NF EN 16247-4 : 2014 Transport

\* Loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine du Développement Durable.

# L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Nos missions d'audits énergétiques permettent de réaliser une caractérisation approfondie des activités de l'entreprise suivant les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports.

L'audit vous permettra de disposer d'un plan d'actions et d'améliorations pour atteindre des objectifs chiffrés de réduction des consommations énergétiques en lien avec vos politiques.

Nos méthodologies d'audits se basent sur les Élémentaires EN 16247 et peuvent se résumer comme suit :

- 1 **Collecte préalable des renseignements** : listing des équipements, consommations historiques, éléments contractuels
- 2 **Visite(s) du site** : relevé détaillé, plan de mesures, reportage photo, enquête d'opinion, mesures complémentaires, etc.
- 3 **Analyse de l'état existant** : analyse critique des consommations, modes de gestion, définition des cas de référence
- 4 **Propositions d'amélioration, hiérarchisation des solutions et montage financier** : évaluation de la conception, obsolescence des technologies, gestion opérationnelle et de maintenance, évaluation des gains économiques
- 5 **Rapport** : rapport d'audit, réunion de clôture, etc.

L'audit énergétique se doit d'être un outil complet d'aide à la décision, reposant sur des indicateurs clés, mesurés sur site.

Les équipes SGS sont expertes pour réaliser les mesures :

- De combustion ;
- D'éclairage ;
- De débit de fuites d'eau ;
- Des températures et de l'hygrométrie par thermographie infrarouge ;
- De la Qualité de l'Air Intérieur ;
- Acoustiques.

De plus, SGS propose des solutions de mesures innovantes et non-intrusives des consommations électriques afin de caractériser les différents usages (éclairage, chauffage, ventilation) par zone du bâtiment.

L'audit énergétique est :

- Obligatoire pour les copropriétés d'habitation de plus de 50 lots, équipées d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement, et construites avant le 1<sup>er</sup> juin 2001 ;
- En cours sur l'immobilier de l'État dans le cadre de son plan de rénovation initié en 2008 ;
- Conseillé aux propriétaires des bâtiments équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement dans le cadre d'un plan de travaux ou d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE).



# LA CERTIFICATION ISO 50001

La norme ISO 50001:2011 définit les exigences relatives à l'établissement, la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration d'un **Système de Management de l'Énergie (SMEn)** par une organisation, lui permettant d'adopter une démarche systémique afin d'améliorer en permanence sa performance énergétique, notamment en termes d'efficacité énergétique, d'utilisation et de consommation de l'énergie.

Elle définit également les exigences spécifiques en matière d'utilisation et de consommation de l'énergie, y compris les pratiques en matière de mesure, de notification et de consignation, de conception et d'achat pour les équipements, les systèmes, les processus et le personnel contribuant à la performance énergétique.

La norme ISO 50001:2011 fournit aux installations industrielles, commerciales ou institutionnelles, voire

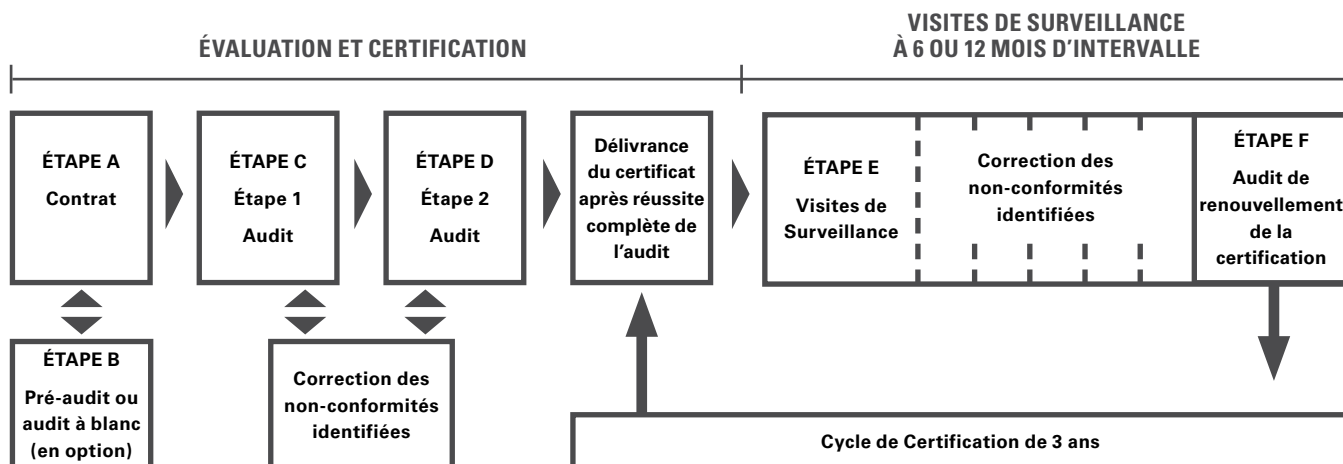
à des entreprises entières, un cadre international pour le management de leur énergie, y compris en matière d'achat et d'utilisation.

Elle s'applique aux organisations de tous types et de toutes tailles, indépendamment de leur situation géographique, culturelle ou sociale. Une usine ou une entreprise conforme à la norme ISO 50001:2011 pourra ainsi démontrer l'existence d'un SMEn durable.

## QUELLES SONT LES EXIGENCES GÉNÉRALES RELATIVES À LA NORME ISO 50001:2011 ?

- Un engagement ferme envers l'amélioration continue de l'efficacité énergétique ;
- La désignation d'une personne qualifiée pour le management de l'énergie ;
- Le développement par l'organisation d'un plan de management de l'énergie. Sans un tel plan, les possibilités d'amélioration seront peut-être connues, mais risquent de ne pas être instaurées ou mises en œuvre, le management de l'énergie ne faisant pas partie de la culture organisationnelle et du processus de planification normal ;
- Une évaluation des principales utilisations de l'énergie au sein de l'organisation afin de développer un scénario de référence de l'utilisation de l'énergie et de fixer des objectifs pour son amélioration ;
- La sélection d'indicateurs et d'objectifs de performance énergétique permettant de structurer le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action ;
- Le personnel et les personnes travaillant au nom de l'organisation qui doivent être au courant de l'utilisation de l'énergie et des objectifs de performance et qui devront bénéficier d'une formation portant à la fois sur les compétences et sur les pratiques quotidiennes indispensables à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Les résultats qui devront être évalués régulièrement et communiqués à l'ensemble du personnel, en mettant l'accent sur les réalisations les plus significatives.

## COMMENT FONCTIONNE LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE ?



## AUTRES PRESTATIONS : COMPATIBILITÉ DE LA NORME ISO 50001 AVEC D'AUTRES RÉFÉRENTIELS

La norme ISO 50001 est structurée et repose sur une même dynamique d'amélioration continue que les autres normes de système de management ISO 9001 et ISO 14001.

Une démarche de certification ISO 50001 peut donc être initiée en parallèle des autres certifications et ainsi permettre d'optimiser leurs processus de réalisation.

Afficher son engagement en faveur d'une gestion responsable de l'énergie avec la reconnaissance ISO 50001 constitue également un des volets de la contribution de l'entreprise au Développement Durable et un des domaines d'action de l'ISO 26000, norme internationale de référence sur la responsabilité sociétale des entreprises.

## FORMATIONS

SGS peut vous aider à construire votre plan de progrès énergétique en mettant à votre disposition, quel que soit votre niveau de maturité, un ensemble de formations sur la thématique « Énergie » : appropriation de la norme, connaissance de la réglementation, formation qualifiante d'auditeur, formation d'auditeur interne en audit énergétique, etc.

Pour en savoir plus, consultez notre catalogue des formations.

## POURQUOI CHOISIR SGS ?

SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification.

Reconnue comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS orchestre un réseau de plus de 80 000 collaborateurs répartis dans plus de 1 650 bureaux et laboratoires à travers le monde.

Au delà des services de test et d'analyse en laboratoire, SGS s'appuie sur l'expertise technique de son réseau mondial pour vous apporter des services complémentaires appropriés tout au long du cycle de vie de vos produits : audits d'usines, inspection, programme de protection des marques, etc.

## CONTACT

Audit énergétique  
t. +33 (0)1 69 36 51 80  
[fr.environnement.hse@sgs.com](mailto:fr.environnement.hse@sgs.com)

Certification ISO 50001  
t. +33 (0)1 41 24 83 02  
[fr.certification@sgs.com](mailto:fr.certification@sgs.com)

## LES PLUS SGS

Pour garantir l'obtention des résultats souhaités après travaux, SGS accompagne les Maîtres d'Ouvrages en phase travaux pour s'assurer de la bonne prise en compte des programmes d'amélioration et de rénovation.



**WWW.SGS.COM**  
**WWW.SGSGROUP.FR**

**WHEN YOU NEED TO BE SURE**

